



Mairie de

SAINT-PAUL-EN-FORÊT

✉ 154 Place du champ de Foire

83440 Saint-Paul-en-Forêt

☎ 04.94.39.08.80

💻 accueil@saintpaulenforet.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**RESTAURATION SCOLAIRE
ET/OU GARDERIE MUNICIPALE
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

A déposer en mairie avant

Le 04 Juillet 2025

ENFANT(S):

NOM – PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	CLASSE

L'enfant habite chez :

ses parents ☐ sa mère ☐ son père ☐ résidence alternée ☐ tuteur ☐ autre ☐

(préciser).....

Situation familiale des parents :

Marié(s) ☐ Vie Maritale ou Pacs ☐ Divorcé(s) ☐ Séparé(s) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐

FACTURATION

Faites-vous une demande pour la restauration scolaire ? non ☐ oui ☐

Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Nombre de jours/semaine :

Faites-vous une demande pour la garderie ? non ☐ oui ☐

Paiement : La périodicité du paiement est mensuelle, elle s'effectue par prélèvement entre le 15 et le 20 du mois.

En cas de départ de votre ou vos enfants en cours d'année, vous devrez prévenir la mairie avec un délai de 7 jours (en plus du groupe scolaire) afin d'éviter une surfacturation.

RIB à fournir pour les nouveaux inscrits ou si changement de banque.

(le préciser au dépôt du dossier, un nouveau mandat de prélèvement sera établi que vous devrez venir signer en mairie).

L'accès au service en ligne se fait par le site internet de la Mairie : www.saintpaulenforet.fr

Entrez dans le site : onglet enfance scolarité, portail famille. (Vous pourrez effectuer les modifications avec un délai de 10 jours pour la cantine et 2 jours pour la garderie).

Pour les nouveaux inscrits, la commune vous donnera sur demande votre identifiant après saisie de l'inscription. Le règlement intérieur et les tarifs de ces services sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Mairie dans la rubrique Scolarité.

CONTRAINTES ALIMENTAIRES

Repas allergique ou autre pathologie - PAI : mise en place d'un projet individualisé avec convention obligatoire de repas spécifiques. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la Directrice de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires.

PAI : OUI ☐ NON ☐

Demandes Spécifiques : (repas sans porc/sans viande) :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

(Cocher les cases correspondantes)

PÈRE ☐MÈRE ☐TUTEUR ☐FAMILLE D'ACCUEIL ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Portable :

Adresse email :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code PostalVille :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Portable :

Adresse email :

POLICE D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE OBLIGATOIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Autre(s) personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél fixe :

Tél portable :

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél fixe :

Tél portable :

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél fixe :

Tél portable :

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom-Prénom-Adresse-Tél :

MÉDECIN TRAITANT

Nom-Adresse-Tél :

ENGAGEMENT ET CONSENTEMENT DES RESPONSABLES LÉGAUXJe soussigné(e) Madame et/ou Monsieur (*rayez la mention inutile, le cas échéant*)

.....,

- Certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements mentionnés sur cette fiche et avoir pris connaissance des règlements intérieurs de la restauration scolaire et de la garderie municipale téléchargeables sur le site internet

www.saintpaulenforet.com

- M'engage à les respecter, à les porter à la connaissance de mon enfant et à les lui faire respecter.

- J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéos.

J'autorise ☐ **Je n'autorise pas** ☐ en cas d'urgence, que mon enfant accidenté ou malade soit orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.**Signature(s)**

À, le